

## Lower Fort Garry, un écho du passé

Situé à 30 km au nord de Winnipeg, Lower Fort Garry est un lieu d'excursion aussi agréable qu'instructif. Le trajet fait découvrir l'immensité des Prairies, la terre noire, le blé qui lève, un horizon infini. Il y a peu d'habitations, et une rivière bordée de chênes et de peupliers vient égayer ce paysage grandiose. Au bord de cette rivière, sur l'emplacement du Lower Fort Garry, il y avait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle un important entrepôt de fourrures de la Compagnie de la baie d'Hudson appelé Rivière-Rouge.

En 1830, Lord Simpson, qui était gouverneur de la terre de Rupert, territoire s'étendant sur 600 km, le long du fleuve du même nom, entreprit de construire un fort avec l'intention téméraire d'en faire le poste le plus important de l'Amérique du Nord pour la traite des fourrures.

Bâti plutôt à l'image d'un manoir anglais qu'à celle d'un fort, la résidence du gouverneur, avec ses dépendances et son mur d'enceinte, n'obtint pas le succès escompté, principalement à cause de son éloignement de la colonie de Rivière-Rouge qui, forte de 2 000 âmes, était installée à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine, là où se trouve aujourd'hui la ville de Winnipeg. Les trappeurs préféraient faire le troc de leurs fourrures sur place plutôt que de se rendre à Fort Garry, ce qui, pour eux, représentait une journée de voyage supplémentaire.

Cette situation souleva au fort un grand mécontentement qui dégénéra bientôt en un conflit racial entre Blancs et métis. Ce conflit engendra la querelle historique entre métis et anglophones. Dirigés par Louis Riel, les métis s'insurgèrent contre l'annexion

de la terre de Rupert à la Confédération canadienne. Le dénouement brutal de cette histoire se solda par la pendaison de Louis Riel, à Regina, en 1885.

En dépit de ce sombre arrière-plan historique, ou, peut-être à cause de lui, l'excursion au Fort Garry vaut le détour, car celui-ci a été reconstruit, meublé et décoré avec le plus grand souci d'authenticité. La vaisselle qu'on peut voir là date de 1830.

Dans la maison du gouverneur, un jeune guide incarnant Lord Simpson en costume d'époque reçoit les touristes et leur parle comme s'il sortait d'une opérette du siècle dernier. La salle à manger traditionnelle



*Dégustation de gallette confectionnée selon une recette traditionnelle de la région.*



*Ferme reconstituée de Lower Fort Garry.*



*Ces deux dames arborent fièrement leur costume d'époque.*

donne accès au fumoir, pièce qui était réservée aux hommes. C'est ici qu'ils fumaient, buvaient, discutaient et prisaient.

Dans une des dépendances du fort, on a reconstitué un magasin d'époque. On y trouve tout ce dont un colon aurait eu besoin : des clous, du tissu, des outils, des cordages, des pots de chambre, des lampes à l'huile, du pemmican (viande de bison séchée qui se conservait pendant des années) et un médicament qui était censé « tout » guérir. Il devait être efficace : c'était de l'alcool à 90° !

À l'étage du magasin général, se trouvent des barils, des caisses et des boîtes ayant contenu de la farine, du sucre, du vin, de la bière et du rhum, tandis qu'au grenier, pendent des centaines de peaux de loup, de renard, de lynx, de castor, de loutre, d'hermine et de vison ainsi qu'un nombre impressionnant de trappes de tailles différentes.

Le guide replonge les visiteurs en plein XIX<sup>e</sup> siècle en expliquant que les trappeurs devaient faire de leurs fourrures des ballots de 100 kg et que c'est ainsi ficelées qu'elles étaient transportées par canot jusqu'à Montréal où elles étaient chargées à bord de bateaux partant vers l'Angleterre.

Afin de protéger les plus belles peaux, il fallait les mettre au centre du ballot pour éviter qu'elles ne soient mouillées lors de la traversée des innombrables rapides qu'il fallait passer avant d'arriver à Montréal.

En sortant du fort, on aperçoit, sur les bords de la rivière Rouge, ces célèbres canots qui servent à conduire les « voyageurs » depuis Trois-Rivières, au Québec, jusqu'à la baie d'Hudson.

Ces canots pouvaient contenir neuf ra-

(suite à la p. 8)